



Syndicat National des Personnels de l'Éducation et du Social
Protection Judiciaire de la Jeunesse - Fédération Syndicale Unitaire
Section 972 Martinique - Tél : 0596641560 - Fax : 0596641584 -
Adresse Postale : Quartier Mignot – route du vert pré – 97231 Le Robert
Site Internet : www.snpespjj-fsu.org
Adresse Mail : pjj972@snpespjj-fsu.org ou snpes972@gmail.com
Facebook : <https://www.facebook.com/Snpes-Pjjfsu-1168350556516481/>
Twitter : <https://twitter.com/snpespjj>

Le Robert, le 14 octobre 2016

**Le SNPES-PJJ/FSU de Martinique organise un Stage de Formation Syndicale
à destination des adhérents et des sympathisants
le Lundi 21 novembre et le Mardi 22 novembre 2016
à l'Antenne de formation Antilles-Guyane
18, rue Ernest Deproge 97200 Fort-de-France**

La section SNPES-PJJ/FSU de Martinique organise à l'attention de ses adhérents, mais aussi des personnels de la PJJ de Martinique (titulaires et non titulaires, multicatégorielles), un stage de formation syndicale de deux jours les 21 et 22 novembre 2016 à l'Antenne de formation Antilles-Guyane, 18 rue Ernest Deproge, 97200 Fort-De-France.

Nous proposons pour ce stage le programme suivant :

Lundi 21 novembre de 9h00 à 17h00 :

-Santé, Sécurité au Travail et Risques psychosociaux, sujet important au Ministère de la Justice depuis plusieurs années. Nous proposons, au travers de la question des conditions de travail, d'aborder la définition, les textes de référence, ainsi que les modalités d'actions à mettre en œuvre avec le syndicat.

Mardi 22 novembre de 9h00 à 17h00 :

- Histoire du syndicat et du mouvement syndicale,
- Histoire de la PJJ et évolution de ses Missions,
- Instances administrative (CTS, CTC, CTIR, CAP, CCP),
- Instances syndicale et vie syndicale (bureau, syndicalisation, audience, etc.,...),
- Moyens d'actions et spécificités du territoire.

Ces deux journées de stage seront animées par la section SNPES-PJJ/FSU de Martinique et Carlos LOPEZ, membre du Bureau National du SNPES-PJJ/FSU.

Si vous souhaitez participer à ce stage, vous devez :

- faire une demande de formation (modèle ci-joint) manuscrite à communiquer un mois au moins à l'avance à votre directeur de service (soit le vendredi 21 octobre 2016 au plus tard). Essayez de le faire le plus tôt possible avant la fin de la semaine !

- remplir la fiche d'inscription et nous l'adresser remplie par mail sur la boîte mail de la section Martinique dès que possible, pour nous faciliter l'organisation.

Inscrivez-vous nombreuses et nombreux à ce stage ! Faisons de cette rencontre un moment fort de regroupement des professionnels de la PJJ de Martinique !

Si vous souhaitez avoir des informations sur vos droits, vous pouvez consulter notre site internet. Nous vous proposons ces trois premiers liens pour accéder aux dossiers suivants :

- le guide des contractuels et leurs droits en matière de contrats :

<http://snpespjj-fsu.org/Dossier-Agents-Non-Titulaires.html>

- l'action sociale au Ministère de la Justice :

<http://snpespjj-fsu.org/-Action-sociale-.html>

-les fiches techniques sur les droits des personnels :

<http://snpespjj-fsu.org/-Fiches-techniques-.html>

